



## **L’Egypte Président de l’union Africaine ..Le possible et L’espéré.**

---

---

**Par: Le Professeur: Dia Rachwan  
Président de l’organisme général  
de l’information.**

Lors de la 30ème Session du Sommet Africain tenue à Addis Abeba en janvier 2018, les pays africains ont élu à l’unanimité l’Egypte pour assumer la présidence de l’Union Africaine pour la nouvelle session à partir de janvier 2019.

Cette unanimité africaine sur l’élection de l’Egypte pour diriger la démarche du continent africain pendant la prochaine session est une appréciation de l’Egypte, son statut et son rôle, et une reconnaissance pratique du développement positif de la politique africaine de l’Egypte pendant ces quatre dernières années.

Les pays africains ont compris la grande augmentation de l’intérêt de l’Egypte pour le continent africain et ses problèmes à travers l’importance que accorde Le président Abdel Fattah al-Sisi à réorientation la politique égyptienne vers ses circonscriptions essentielles et essentielles, en particulier la circonscription africaine, où le président s’intéresse beaucoup à participer aux sommets annuels et semestriels africains.

Le bilan des visites effectuées à l’étranger par le président Sisi au cours des quatre dernières années indique que plus de 30% de ces visites ont été effectuées vers des pays africains.

En même temps, le Caire a accueilli des douzaines de dirigeants, de Leaders et de représentants de pays africains pour assister à des événements collectifs ou à des visites bilatérales ce qui révèle l’intensité de la communication et l’intérêt de consultation politique au plus haut niveau avec les dirigeants africains à fin de réaliser les intérêts bilatéraux et collectifs de leurs peuples.

**D'autre part, l'Égypte a renforcé son rôle au sein des organisations africaines, tant de l'Union africaine que d'autres organisations régionales africaines comme le COMESA, la SADC et la Communauté d'Afrique de l'Est, et de créer un cadre collectif pour encourager le commerce et l'investissement.**

**Sans aucun doute, les dirigeants africains ont compris le développement du rôle de l'Égypte dans la résolution des problèmes africains tant en politique que à travers la participation égyptienne aux forces de maintien de la paix dans plusieurs pays africains.**

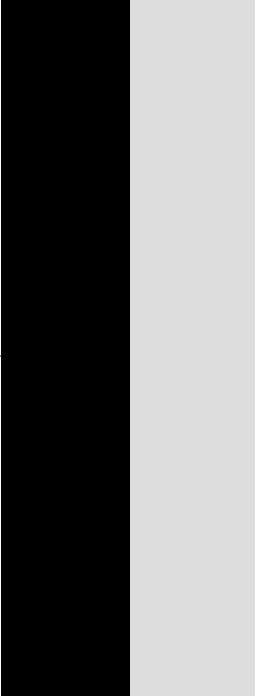
**Au cours des quatre dernières années, l'Égypte a présenté un modèle réussi dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et de l'établissement de la stabilité et de la paix sur son sol malgré l'ampleur des défis auxquels il a été confronté depuis 2011, et malgré la propagation des zones enflammées à travers le Moyen-Orient, une expérience inspirante pour toute la communauté internationale et en particulier le continent africain, qui a besoin d'efforts concertés pour éliminer le terrorisme et établir la stabilité et la paix partout. L'Égypte n'a épargné aucun effort à cet égard, la forme la plus importante est la création du Centre régional de lutte contre le terrorisme pour les États sahélo-sahariens, basé au Caire.**

**Au cours de la même période, l'Égypte a mis en œuvre un programme de réformes économiques et sociales exhaustives qui, en quatre ans, a permis de sauvegarder l'économie égyptienne d'une dégradation complète à une économie de larges perspectives de croissance, des réformes structurelles et une évolution vers un développement global qui réalise un grand essor dans la vie de ses citoyens.**

**L'Afrique a sans aucun doute besoin de cette expérience réussie et courageuse dans la réforme et de progress.**

**Les dirigeants africains ont reconnu que l'Égypte a retrouvé sa place prestigieuse dans le système politique international et a repris son rôle historique dans sa nation, sa région, son continent et dans tout le monde. En effet tout cela présente un atout considérable pour le continent africain et ses aspirations vers un meilleur avenir .**

**L'Égypte a beaucoup à offrir à ses frères en Afrique, ce qui est certainement attendu et espéré lors de sa présidence de l'Union.**



## **Armée de résistance du Seigneur en Ouganda Pratiques et tactiques**

---

---

**Dr. Nermîn Mohammad Tawfiq  
Doctorat ès régimes politiques –  
Université du Caire**

### **Introduction :**

Le mouvement de l'Armée de la Résistance du Seigneur est classé comme une organisation fondamentaliste à fond chrétien. Il a fait son apparition en Ouganda dans les années 80 du siècle passé. En 1986, ce mouvement s'est insurgé contre les forces du président ougandais Yoweri Museveni. Ce mouvement est des plus fanatiques et des plus violents, non seulement en Afrique, mais aussi dans le monde entier. Il est parvenu à s'épandre en Ouganda, au Soudan du Sud, au Congo démocratique et dans la République centrafricaine, et constitue une menace à la sécurité et à la stabilité de ces États.

Des opérations militaires et des affrontements réitérés ont été entrepris par les Forces officielles de l'Ordre en Ouganda comme par la communauté internationale face à l'Armée du Seigneur. Et pourtant, ni le mouvement a été exterminé, ni son chef Joseph Kony, qui figure à la tête des criminels mondiaux de guerre, n'a été arrêté.

Ce dernier se dit chargé d'appliquer les Dix Commandements, d'établir l'État chrétien du Seigneur et de faire front au régime au pouvoir qui marginalise les habitants de la région du Nord de l'Ouganda, et notamment ceux du territoire acholi, soit les partisans du mouvement. Or, les pratiques de l'Armée du Seigneur se sont complètement contredites à ces objectifs. Elles se sont en principe fondées sur la perpétration des meurtres, des vols, des viols, sur l'enlèvement des enfants et sur les persécutions infligées à ses victimes. Le mouvement a toujours annoncé que ces actes, entrepris au nom du Seigneur, visaient à

**purger les gens, dans une attitude semblable à celle de Daech ou la dite Organisation de l'État islamique en Iraq et au Cham.**

**Le conflit entre le gouvernement ougandais et l'Armée du Seigneur, qui s'est étalé sur trois décennies, a provoqué un état d'instabilité, en plus d'un bilan de dizaines de milliers de morts et d'expatriés, si bien qu'en 2003, les Ougandais expatriés sont arrivés à 1.300.000 personnes. Selon les recensements de l'ONU, les membres armés de l'Armée du Seigneur ont tué, dans les dernières 25 années, plus de 100 mille personnes au Centre-Afrique. Et dans son rapport sur l'Afrique centrale, l'ex-secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a affirmé que les éléments armés de l'Armée du Seigneur avaient kidnappé de 60 à 100 mille enfants et avaient provoqué l'exode de quelque 2 millions 500 mille personnes.**

#### **I- Le traitement du mouvement avec les civils :**

**Dès sa naissance, le mouvement a concentré ses assauts contre les civils Acholi, et les a pris pour des boucliers humains. Lorsque les forces gouvernementales ont asséné des coups réussis au mouvement au Nord de l'Ouganda, Joseph Kony a accusé les civils d'être la cause de sa défaite, parce qu'ils se sont alliés au gouvernement. Du coup, ses représailles leur ont été infligées, ce qui a poussé les habitants du Nord à chercher abri dans les camps des réfugiés. Les forces de Kony ont mis le feu dans les villages, ont commis des enlèvements et des viols, ont torturé et mutilé les civils, et leur ont coupé la tête avec des haches.**

**Les persécutions atroces de l'Armée du Seigneur ont été infligées à ceux que le mouvement a considérés comme des espions qui doivent être cruellement punis pour être un exemple aux autres. Ainsi, la déformation des lèvres a été la punition de ceux qui rapportent le mouvement au gouvernement, alors que la déformation des mains a été la punition de ceux qui portent les armes contre le mouvement, en collaboration avec les forces gouvernementales. Cela est allé de pair avec les viols, la torture à mort et la décapitation de ses victimes, et avec l'enlèvement de milliers de garçons et de filles.**

## **II- Les enfants soldats :**

Les enfants constituent la catégorie la plus affectée par les pratiques de l'Armée du Seigneur. Selon le rapport du secrétariat d'état américain en 2006 sur la traite des humains, l'Ouganda a constitué une source de traite des hommes, des femmes et des enfants pour le travail forcé et pour l'exploitation sexuelle. L'Armée du Seigneur enlève les enfants du Soudan du Sud et du Nord de l'Ouganda pour s'en servir dans le ménage, la transportation et la guerre, alors que les filles deviennent la proie de la corvée ou du mariage forcé.

Le mouvement a utilisé les enfants enlevés comme soldats ou comme cuisiniers, sans omettre l'abus sexuel. Les éléments de l'Armée du Seigneur ont exagéré dans leurs abus, si bien qu'ils ont obligé les enfants à tuer leurs pères et leurs mères ou à violer l'un des membres de leurs familles, pour les empêcher de penser même à s'enfuir et à retourner à leur horde.

Ils ont procédé même à couper les nez, les oreilles et les lèvres de ces enfants, dont l'âge a varié entre 7 et 8 ans, et les ont obligé à attaquer les civils.

La majorité de ces enfants ont été enlevés pendant la nuit, ce qui signifie que les raids de l'Armée du Seigneur ont été entrepris pendant la nuit pour surprendre les citoyens et rendre difficile tout éventuel affrontement. En 2013, l'ONU a enregistré 353 mille cas d'émigration au Congo et au Centrafrique, dont de nombreux enfants. De son côté, l'UNICEF et ses partenaires ont donné des aides à un centre de passage à Yambio, au Soudan du Sud, où les enfants en fuite reçoivent un traitement psycho-social et des services médicaux, en plus de la recherche de leurs familles.

## **III- La stratégie de combat de l'Armée du Seigneur :**

L'Armée du Seigneur a adopté une stratégie bien calculée. En fait, l'Armée n'est pas constituée d'un groupe d'enfants, comme certains la

décrit pour minimiser son danger, alors qu'il s'agit en réalité d'un groupe de combattants bien formés et responsables devant une direction puissante et centrale. Ceux qui défendent cette hypothèse affirment que la majorité des éléments de l'Armée du Seigneur ont dépassé l'âge de l'enfance et adhère à l'idéologie du mouvement, parce que convaincus, parce qu'ils veulent courir l'aventure ou parce qu'ils veulent combattre les Forces de Museveni. Ils affirment également que l'âge des combattants de l'Armée du Seigneur varie entre la fin de l'adolescence et le début des vingtaines, et non pas 7 ou 8 ans.

### 1. Le déplacement en petits groupes :

Les combattants de l'Armée du Seigneur se déplacent en petits groupes, pour réduire les dégâts en cas de leur arrestation. Ils se cachent dans les bois et ne les quittent que quand ils mènent un raid contre les civils et les régions visées. Ils s'abstiennent d'utiliser les armes lourdes qui entravent leur déplacement rapide.

### 2. Le déplacement continu :

Les combattants de l'Armée du Seigneur se déplacent constamment d'un lieu à l'autre de leur zone d'influence, dans les États de l'Est et du centre de l'Afrique (Ouganda, Soudan, Congo et Centrafrique). Cela empêche les Forces officielles de les poursuivre. Ils ont même tué ceux dont le mouvement est devenu difficile ou lent. En outre, ils ont emprunté les voies latérales, en parallèle des fleuves, ou les sentiers des bovins, tracés par les bédouins habitant la région entre le Congo et le Soudan. Quelques-uns d'entre eux devancent les autres pour vérifier les éventuels embuscades, alors que d'autres marchent dans l'arrière pour garder le groupe. Au milieu, les enfants et les femmes enlevés avancent à pieds, portant la provision et les effets.

### 3. La stratégie des guérillas :

Tout comme les autres mouvements armés, l'Armée du Seigneur a eu recours à la stratégie des guérillas pour faire face aux Forces officielles. Il est connu que cette stratégie est fondée sur les affrontements

indirects, et est utilisée lorsque les effectifs des deux côtés ne sont pas équivalents, pour fatiguer les forces officielles. Cette stratégie compte en principe sur les opérations avec des explosifs, les enlèvements et les attaques aléatoires dont le temps et le lieu sont inconnus.

#### **4. La tactique d'avant-attaque :**

L'Armée du Seigneur a adopté une tactique précise avant chaque attaque. Ses éléments collectent les informations en enlevant des indigènes pour les interroger ou enrôler des espions. Ils sont prudents et calculent les chances du gain et de la perte avant les accrochages, sauf s'il y a des ordres directs de Kony d'entreprendre directement l'attaque ou de repousser un danger. Le cas échéant, l'attaque est menée, quelle que soit la force de l'ennemi.

#### **5. Les moyens de communication :**

Les éléments de l'Armée du Seigneur utilisent la technologie de pointe et les appareils de communication modernes, et non seulement les cartes ou la radio. Ils emploient des téléphones connectés aux satellites, les ordinateurs portables et les assistants de navigation GPS qui fonctionnent par l'énergie solaire. Selon certaines sources, Kony a eu un Blueberry, en plus de 16 autres téléphones satellites Thuraya, qu'il a obtenus lors des pourparlers de Juba. Le téléphone satellite Thuraya n'est pas connecté à aucun réseau de communication local. Il est donc facile à utiliser de n'importe quel endroit et les appels sont difficiles à repérer. Il a été utilisé par les forces du mouvement cantonnées au Soudan du Sud pour communiquer entre elles.



## **Le swahili et sa position dans la Presse kenyanne et tanzanienne**

---

---

**Par : Dr. Ahmed Mahmoud Hassan al-Thaqabi  
Faculté des Langues et de la Traduction –  
Université d'al-Azhar**

### **Introduction :**

**La langue est le lien entre ceux qui l'emploie. « Elle constitue un lien de développement ou de déclin, de mort ou de vie. Autant la nation avance, autant sa langue occupe une place élevée, et réciproquement. Ainsi, la langue vit-elle ou meurt-elle en parallèle avec la vie ou la mort de la nation. C'est la raison pour laquelle les nations s'occupent de leurs langues et de leur propagation, car la langue affiche le développement de la nation et confirme son pouvoir ».**

**En fait, la langue est le moyen de communication entre ceux qui la maîtrisent, sans laquelle, l'échange des idées et l'humanité feront défaut. « Grâce à sa communication avec ses homologues, l'être humain est parvenu à régler ses problèmes primordiaux relatifs à sa survie et à sa continuité ». De là, la communication et l'échange des idées constituent la principale fonction de la langue, et autant la langue est en mesure de transmettre nettement nos idées, autant ses moyens sont puissants.**

**Certes, les différents médias emploient la langue pour atteindre des objectifs bien définis et accomplir des tâches précises, d'où la notion du « langage médiatique ». En fait, le langage médiatique est « un art appliqué qui cherche à atteindre des objectifs définis et à accomplir les tâches données », lesquelles consistent dans 6 tâches, à savoir : l'information, l'interprétation, l'orientation, le divertissement, la commercialisation, et l'éducation sociale. Certains spécialistes ont résumé ces tâches dans trois fonctions exhaustives : la fonction médiatique, la fonction expressionniste, et la fonction convictionnelle.**



### **Références de l'étude :**

Cette étude s'est référée à une matière contemporaine irrégulière qui se trouve dans 10 journaux publiés au Kenya et en Tanzanie, et distribués dans quelques uns des pays de la Fédération de l'Afrique de l'Est. Ces journaux sont les suivants :

1. Uhuru : (Janvier 1983).
2. Kenya Leo : (Décembre 1996).
3. Taifa Leo : (Septembre 1997).
4. Taifa Leo : (Novembre 1998).
5. Taifa Leo : (Septembre 2000).
6. Fahamu Mwananchi : (Mai-Juin 2007).
7. Zanzibar Leo : (Juin 2007).
8. Zanzibar Leo (Décembre 2008).
9. Al-Huda : (Février 2009).
10. Al-Huda : (Mai 2009).

L'étude a collecté et a analysé quelque 200 titres, puis les a décrits du point de vue linguistique, pour déduire les usages linguistiques qui nous permettent de comprendre la nature du langage employé dans la Presse kenyo-tanzanienne, et notamment dans les titres. L'étude a omis les répétitions.

### **Méthodologie de l'étude :**

L'étude analyse la situation de la Presse africaine en tant qu'accès à l'examen des principaux problèmes auxquels se heurtent la Presse rédigée en swahili pour faire face à l'usage de la langue de l'ex-colonisateur (la langue anglaise) dans la région de l'Est de l'Afrique. Puis, l'étude se focalise sur la Presse kenyo-tanzanienne rédigée en swahili, et surtout sur les titres et sur le langage de sa rédaction, pour découvrir la mesure dans laquelle ces publications ont été influencées – positivement ou négativement – par la Presse étrangère, et pour définir les défis que relevra le swahili à cette échelle. De là, l'étude adopte une méthodologie qui lie entre la méthode analytique, susceptible de

faire connaître les principales causes et surtout celle de l'ambiguïté linguistique, la méthode historique qui expose les fondements de la Presse africaine en général et celle de l'Est de l'Afrique en particulier, et la méthode descriptive linguistique qui indique le niveau linguistique de la Presse swahilie, et de ses titres en particulier, qui exercent une influence sur les masses.

### **Objectifs de l'étude :**

#### **Cette étude a pour objet de :**

- Faire -la connaissance du rôle joué par la Presse africaine depuis l'indépendance, et même pendant la période des mouvements de la libération, ainsi que des efforts consentis par ses dirigeants, et notamment dans la région de l'Est du continent, au Kenya et en Tanzanie, pour orienter leurs peuples vers la formation d'une société civilisée et cohérente qui aspire au progrès et qui imite l'Occident.
- Décrire et évaluer, du point de vue scientifique, la rhétorique et les dispositifs exclusifs de la Presse swahilie, et les compétences linguistiques que peuvent détecter les experts du langage médiatique en général. Essayer de profiter des niveaux linguistiques variés, dispersés dans les journaux, dans le domaine des dictionnaires généraux et spécialisés.
- Essayer de détecter les problèmes issus de l'usage bilingue dans la Presse de la communauté swahilie, et l'enclin vers l'une de deux langues utilisées (le swahili ou l'anglais). Cela permettra de concevoir l'orientation de la société et de juger son avenir en apercevant si elle soutient l'acheminement linguistique local ou se soumet à l'hégémonie étrangère.
- Attirer l'attention sur le rôle efficace du titre attirant dans le langage journalistique, qui a la même importance de la Presse par rapport au langage médiatique. Il est vrai que le langage journalistique dépend du vocabulaire dans la rédaction, mais il existe

d'autres éléments qui aident à garantir la clarté de l'énoncé, dont en premier lieu le titre dont la structure sort d'habitude de la mesure linguistique, ce qui peut entraîner une perplexité chez certains.

- Tenter de comprendre le style et les particularités des titres swahilis, et de bénéficier des efforts consentis pour rédiger le titre journalistique, tout en comparant cela avec la production littéraire swahilie. De là, cette étude évoque les recherches sur l'adressage, dont peu sont rédigées en arabe et nombreuses en anglais surtout, alors que le swahili n'a aucune part dans ce champ.
- Essayer de trouver une déviation linguistique qui, que nous soyons pour ou contre, constitue un rapport bien distinct entre la formulation du titre journalistique et la composition de la poésie swahilie.

Cette étude ne se focalise directement pas sur la dite « l'art de la mise en page et de la rédaction dans la Presse », ni sur la clarté de la lecture au cours des procédures typographiques, ni de la fonction rédactionnelle et de l'importance du titre selon sa police, etc., car ces questions concernent leurs spécialistes dans le domaine médiatique. Elle se focalise en principe sur le titrage lui-même qui constitue une science et un art qui distingue un journal donné de l'autre, et sur son importance pour les études littéraires et poétiques sur la méthode de la rédaction des titres, d'où les références spécialisées que cette étude met à la disposition des chercheurs, en tant que point de départ pour ceux qui désirent intégrer ce genre pour approfondir les études littéraires et linguistiques modernes.

#### Contenu de l'étude :

Après avoir esquissé sa méthodologie, puis ses objectifs et ses recommandations, il faut préciser que l'étude étale ces côtés sur 7 points qui déterminent ses dimensions. Ces points traitent tout d'abord d'une ébauche sur la Presse africaine et son histoire, puis sur son langage ou son style journalistique, sur la situation du swahili dans ce champ, sur les problèmes auxquels elle se heurte, puis sur la quiddité du titre

journalistique, sur les traits caractéristiques de son langage télégraphique qui s'oppose aux mesures linguistiques et enfin sur les similitudes et des dissimilitudes entre le titre journalistique et la poésie swahilie du point de vue de cette étude.

L'étude se termine par une conclusion qui résume les résultats et les recommandations, puis par une bibliographie des références arabes et étrangères.

**Le swahili et le langage journalistique :**

Juste après l'Indépendance, les comités d'action africains ont joué un rôle efficace dans l'élaboration de visions importantes, susceptibles de jauger la situation en Afrique. Et voilà que des comités ont surgi pour évaluer le rôle de la Presse dans les États africains qui ont obtenu leur indépendance, et ont présenté une vision globale qui consiste dans ce qui suit : « La Presse a pour objet de donner l'information, l'éducation et le divertissement, d'effectuer des ajouts intellectuels constructifs, d'animer des discussions relatives aux politiques générales, et d'ouvrir la porte aux idées et aux points de vue divers ».

Cette approche résume les trois piliers de l'action journalistique : l'information, l'éducation et le divertissement ; la création des débats communautaires globaux et constructifs ; l'acceptation des points de vue de l'autre. Cette approche sied partout et à toutes les époques. Il s'avère que les spécialistes de la langue swahilie et du langage journalistique et les journalistes eux-mêmes ont été influencés par cette approche et l'ont adoptée d'une manière sérieuse claire. Or, ils se sont heurtés dans beaucoup de pays africains à un grand problème qu'ils ne comptaient pas et que le colonialisme a soulevé pour garder son hégémonie sur ses ex-colonies, même s'il les quitte de corps. Il s'agit de l'ambiguïté linguistique qui a laissée deux questions : « Le lecteur swahili doit-il lire son journal dans sa langue maternelle ou dans une langue étrangère ? Et la rédaction de nos nouvelles dans une langue étrangère s'inscrit-elle dans l'intérêt de qui ? ». Leur réponse était la suivante : « Nous rédigerons nos journaux en swahili en faveur de nos compatriotes et pour faire valoir notre langue maternelle, et pour ex-

primer avec détermination les idées qui émanent du fond de nos cœurs et de notre esprit dans notre langue maternelle que les citoyens comprennent et dans laquelle ils s'expriment avec maîtrise ». À un moment donné, il y a eu une proposition, comme quoi les journaux qui emploient le swahili comme première langue peuvent être divisés en trois catégories pour pouvoir atteindre leur objectif didactique dans une grande envergure. La première catégorie doit être destinée à ceux qui apprennent à lire et à écrire le swahili. Le journal destiné à ceux-ci doit être rédigé dans un maximum de six pages, dans une langue simple et une police large, claire et facile à lire, et doit contenir des nouvelles courtes et illustrées pour attirer le lecteur. La deuxième catégorie doit être destinée aux étudiants des deux cycles primaire et préparatoire. Leur journal doit être rédigé dans un maximum de huit pages, dans une langue simplifiée et une taille de police moyenne, et doit contenir des nouvelles de longueur moyenne aussi. Il doit être utile à ceux dont le niveau linguistique est en progression et doit être animé par d'autres publications variées dans les diverses sciences. La troisième catégorie doit être destinée aux étudiants des cycles avancés et aux autres lecteurs de la deuxième catégorie dont l'expérience a augmenté. Le volume de leur journal, rédigé dans un langage plus ou moins scientifique, dépend de la quantité de nouvelles, mais ne doit pas dépasser les douze pages. Il doit être rédigé d'une police de taille importante et claire, et doit être utile surtout à ceux qui ne prennent pas beaucoup de temps dans la lecture.

Il faut noter en l'occurrence que les experts de la langue swahilie et les journalistes ont fait de leur mieux au cours de ce processus, qui a eu lieu pendant la première décennie qui a suivi l'Indépendance.

Il faut également noter que l'ambiguïté linguistique a provoqué deux graves problèmes dans le langage journalistique. Le premier consiste dans le choix entre le swahili et la langue étrangère et les défis que relève ce choix, si nous présumons que les deux langues existent effectivement au sein de la communauté swahilie sans pouvoir se passer de l'une d'elles. Par exemple, la communauté tanzanienne emploie le swahili en tant que langue officielle et nationale, en dépit de l'existence de l'anglais en tant que seconde langue, alors que la communau-

té kenyane emploie l'anglais comme langue officielle et le swahili comme langue nationale. Le second problème concerne la traduction et les traducteurs dans les médias ; un problème qui se manifeste palpablement au Kenya beaucoup plus qu'en Tanzanie. Dans cette dernière, beaucoup de journalistes traduisent leurs œuvres vers le swahili, alors que dans la première, la traduction se fait pour les œuvres d'autrui rédigées en anglais, ce qui signifie que le correspondant, l'auteur de l'article ou le rédacteur ont besoin du traducteur pour exprimer leurs idées « clairement ». Sans omettre les problèmes classiques de la traduction qui n'ont aucun rapport avec la langue ; des problèmes donc relatifs au milieu, aux appareils médiatiques, aux conditions du traducteurs, au rôle des institutions médiatiques dans la sélection de ses traducteurs et dans l'aménagement du climat propice qui leur permettent d'assumer dûment leurs responsabilités, etc. Puis interviennent les problèmes relatifs à la langue : la diversité des significations, les structures linguistiques qui varient d'une langue à l'autre, la difficulté de traduire les convictions, les traditions, les coutumes, les dictionnaires, les expressions courantes, etc. Bref, d'après un spécialiste swahili, les problèmes auxquels peuvent se heurter le langage journalistique dans la Presse swahilie se résument dans les quatre points suivants :

1. La volonté de transformer en swahili les expressions étrangères, et d'employer sans une justification plausible le fond et la forme des abréviations anglaises dans la langue swahilie pour, dit-on, faciliter l'usage et le rappel.
2. L'engendrement d'expressions et de mots à partir d'autres, en dépit de la clarté du sens du terme originel, en plus de l'emploi de vocabulaire inutile qui ne donne pas le sens voulu.
3. La faiblesse de l'usage de la grammaire et de la syntaxe, d'où les erreurs récurrentes dans les structures morphologiques, dans l'ordre des mots, dans l'emploi des phrases composées, dans la concordance des temps, outre les fautes d'orthographe.
4. Les erreurs récurrentes dans la traduction des nouvelles de l'anglais vers le swahili.

Exemple : « Kiongozi wa mashitaka alimchukulia mshitakiwa kama mkosaji wa kwanza » (Taifa leo, Sept.5, 2000 : 2) en swahili a été traduit du vers l'anglais par : « The leader of prosecution regarded the accused as a first offender ».

**Résultats de la recherche :**

**La recherche a abouti aux résultats suivants :**

- **La Presse africaine est l'un des plus anciens médias modernes dans le Continent. Étudier ses racines constitue une condition sine qua non pour comprendre les causes du Continent noir. Cependant, selon l'UNESCO, l'Afrique possède le mouvement journalistique le plus faible dans le monde, par rapport aux taux de la distribution des journaux sur le plan mondial.**
- **La Presse africaine et les publications journalistiques à l'intérieur et à l'extérieur ont aidé les pays africains à s'affranchir rapidement du joug, sans oublier le rôle de la Presse dans l'éducation des masses, comme c'était le cas en Tanzanie, et dans la réalisation de l'unité nationale.**
- **Le langage de la Presse est le modèle qui représente le mieux les particularités linguistiques de chaque langue utilisée. Comme la Presse emploie le langage familier, elle représente un niveau profitable sur les plans linguistique, culturel et social, si bien que les linguistes sont capables de définir les modes d'emploi modernes qu'invente le langage journalistique. En outre, le langage journalistique offre une multitude de méthodes linguistiques modernes qui peuvent enrichir les dictionnaires et les champs lexicaux. Sur le plan social, le langage journalistique offre des informations sur les problèmes de tous les courants de la société, ce qui fait défaut ailleurs.**
- **Les spécialistes qui sont plus en contact avec la Presse sont les linguistes et les sociologues. Les premiers acquièrent des expressions et des phrases inhabituelles dans la langue, alors que les seconds prennent connaissance de l'identité et des problèmes de la société, et peut-être encore les facteurs de sa faiblesse et de sa force, et les solutions aux problèmes.**
- **Depuis sa naissance, la Presse africaine a été caractérisée par**

**l'orientation positive vers l'intégration et la recherche de l'intérêt de la nation. Rares sont les orientations qui alimentent le racisme africain. Par ailleurs, le langage de la Presse africaine a soutenu le côté éducationnel des peuples. La Tanzanie a eu l'exclusivité de devancer les autres États de l'Est de l'Afrique à cette échelle.**

- **Les sources du langage journalistique sont au nombre de trois : la langue classique, les dialectes et la langue familière avec ses niveaux variés. Viennent ensuite les langues étrangères, selon l'influence réciproque, puis la traduction et les nouvelles extérieures.**
- **Le swahili relève de nombreux défis face à « l'ambiguïté linguistique » avec la langue anglaise, compte tenu que ce premier est incapable de suivre le convoi de la modernisation, de réaliser la régulation linguistique sociétale en mesure de fonder une relation entre la société et le système de sa langue et son développement. Or, le swahili a la propriété de pouvoir se répandre, en dehors des tribus, ce qui lui donne l'occasion d'avoir la suprématie par rapport à l'anglais. De plus, il a fait l'objet de maintes études académiques sur le plan mondial, beaucoup plus que toute autre langue africaine.**
- **Il existe des problèmes relatifs à la traduction et aux traducteurs dans les médias. Lesquels sont plus profonds au Kenya qu'en Tanzanie, peut-être à cause de la nature de la langue nationale et de la langue officielle.**
- **Du point de vue langage, le titre journalistique a ses particularités, car son langage s'insurge contre toutes les mesures linguistiques. Il contient une déviation patente qui peut entraîner l'obscurité. Comme il est contrôlé par un nombre restreint de mots, il constitue une énigme irreductible qu'en lisant l'article en entier. Partant, il existe une ressemblance entre le langage journalistique et la poésie, au niveau de la rédaction et des figures du style.**





# **Forum de l'Afrique 2017**

## **Une vision égyptienne du développement et de la complémentarité régionale**

---

---

**Par : Ramadân Ornai Mohammed**  
**Rédacteur en chef**

Sous les auspices du Président de la République, l'Égypte a accueilli, du 7 au 9 décembre 2017 à Charm el-Cheikh, le Forum de l'Afrique 2017. Ce Forum a été organisé par le Ministère égyptien de l'Investissement et de la Coopération internationale, en collaboration avec l'Agence régionale de l'Investissement relevant de la COMESA. Ont participé à ce Forum les chefs d'État, les ministres et les hauts responsables gouvernementaux en Afrique et dans le monde entier, en plus des investisseurs internationaux effectifs et potentiels en Afrique, des représentants des institutions de bail internationales, des experts et des académiciens concernés à l'économie africaine.

Le Forum « Afrique 2017 » est l'un des piliers stratégiques égyptiennes de l'orientation vers l'Afrique, du fait que l'Égypte adopte le message du développement et de la complémentarité régionale en Afrique, en procédant à soutenir les investissements interétatiques, à promouvoir les zones franches et à lutter contre le terrorisme. Ce procédé s'est manifesté dans l'action égyptienne au cours des quelques dernières années, à travers nombre de mécanismes, dont en premier lieu l'accueil en 2015 du Sommet des trois blocs africains majeurs, la COMESA, la Communauté de développement d'Afrique australe - CDAA (ou SADC), et les États de l'Afrique de l'Est, et en 2016 du Forum de l'Afrique. À cela s'ajoute l'inauguration des terminaux terrestres et maritimes avec le Soudan, les projets continentaux géants le Caire/Cape Town et Victoria/la Méditerranée, et la vision égyptienne relative au développement des régions limitrophes au Canal du Suez.

Dans ce contexte, l'action de la politique étrangère égyptienne inté-

grée en Afrique exige l'investissement de nombreux mécanismes et politiques, dont les suivants :

- **Prévaloir les principes de la coopération régionale, et adopter le rôle égyptien dans le domaine du développement humain et économique, de sorte qu'il convienne de dire que le slogan « La sécurité, le développement et la complémentarité régionale » est devenu le message égyptien adressé aux États du Continent noir d'une part et, d'une autre part, la vocation égyptienne exprimées dans les instances internationales.**
- **Prévaloir l'appartenance africaine de l'Égypte et sa fierté de son identité africaine.**
- **Le discours politique du président al-Sissi, à l'intérieur et à l'extérieur, met l'accent sur l'importance historique et stratégique des relations africaines de l'Égypte, fière de son appartenance au Continent noir.**
- **L'ouverture de l'Égypte sur le Continent africain et son souci de poursuivre la consolidation de ses relations africaines tous azimuts.**
- **La multiplicité des axes et des périmètres de l'action égyptienne sur le plan continental, pour s'étendre sur la région de la Corne africaine, celle de l'Afrique de l'Est, sur les États du Bassin du Nil, sur ceux de l'Afrique du Centre, ceux de l'Afrique australe et ceux de l'Afrique de l'Ouest. Laquelle a été confirmée par les visites du Président au Soudan, à l'Éthiopie, au Kenya, à l'Ouganda, à la Guinée équatoriale, à la Tanzanie, au Rwanda, au Gabon et au Tchad.**
- **La multiplicité et la variété des liens et des relations de l'Égypte avec son entourage africain aux échelles culturelles, médiatiques et religieuses.**

- **Le rôle saillant de l'Agence égyptienne du Partenariat pour le Développement (ou EAPD), en tant que mécanisme égypto-africain pour soutenir les compétences humaines en Afrique, soit en expédiant des milliers d'experts égyptiens ou en accueillant des milliers de citoyens des autres États africains pour passer une période de formation dans les champs de : la coopération judiciaire, la coopération policière, l'enseignement, les aides médicales, les aides alimentaires, en plus des stages consacrées aux diplomates africaines et de la formation médiatique.**
- **En tant que membre du Conseil africain de Paix et de Sécurité et du Conseil de Sécurité de l'ONU et que président du Comité chargé des changements climatiques, l'Égypte a toujours été soucieuse d'adopter les causes africaines et d'appuyer l'infrastructure de la paix et de la sécurité africaines. Elle a également amplifié sa participation aux Casques bleues et a pu récupérer sa position parmi les dix premiers États participant à ces missions.**

**Les avantages économiques et stratégiques de la complémentarité régionale africaine :**

**Le processus de la complémentarité régionale, adopté par l'Égypte, offre des avantages économiques et stratégiques importants aux États du Continent noir, dont les suivants :**

1. **La complémentarité régionale contribue à cristalliser des unités africaines capables de survivre et de continuer, et à ouvrir de vastes marchés capables de combler la lacune des facteurs de la production dans les États africains.**
2. **Les plans et les projets de la complémentarité assurent le cadre adéquat à la mobilisation des ressources et à l'exploitation des marchés dans les États africains, car la complémentarité joue le rôle de catalyseur au développement économique et ne constitue seulement pas l'une de ses conséquences.**

3. **La complémentarité régionale anime l'esprit concurrentiel entre les produits régionaux en Afrique, ce qui augmente la compétence productive des projets économiques et mène à l'ultime exploitation des ressources disponibles.**
4. **La complémentarité régionale constitue le catalyseur de l'extension économique de l'État expéditeur de la main d'œuvre, car elle atténue la pression exercée sur le marché du travail et assure un revenu supplémentaire à l'aide des transferts des travailleurs à l'étranger. En outre, l'État hôte profite de l'expérience de la main d'œuvre étrangère pour développer ses compétences concurrentielles.**
5. **Le processus de la complémentarité régionale freine la chute de la position extérieure des pays africains sur le plan international, et contribue à augmenter leurs compétences aux échelles des négociations et du marchandage, quant aux conditions de l'échange économique qui requièrent des expériences qui dépassent les potentiels de chaque État africain à part.**
6. **La complémentarité régionale réalise l'indépendance de l'économie politique internationale. En outre, elle peut constituer un facteur capital de la stabilité sociopolitique dans les différents pays africains, du fait qu'elle assure un cadre au règlement des conflits coûteux et au l'élimination des sources de tensions et de litiges.**

**L'approfondissement de la coopération et de la complémentarité économique pour le progrès de l'Afrique :**

**Dans son discours inaugural du Forum « Afrique 2017 », le président 'Abd al-Fattâh al-Sissi a affirmé qu'en dépit des entraves auxquelles se heurte l'économie mondiale, les économies africaines restaient capables de résister et de sauvegarder sa position distinguée en tant que destination qui attire les investissements mondiaux. « Cependant, a-t-il martelé, nous avons d'urgence besoin d'amplifier**

**nos efforts conjoints pour approfondir la coopération et la complémentarité économiques, en vue de réaliser le développement et le progrès auxquels aspirent nos nations africaines ».**

**Et d'ajouter que l'Égypte, au cours des quelques dernières années, a lancé des réformes importantes, dans le dessein d'améliorer l'environnement des entreprises et de renforcer le pouvoir compétitif global de notre nation. « Maintenant, a-t-il poursuivi, nous mettons en œuvre une programme global de développement qui vise à remédier aux déséquilibres structurels, à restituer la stabilité économique totale, à renforcer le développement, à créer des chances d'embauche et à construire des industries fondées sur le savoir ».**

**« Forum de l'Afrique 2017 » : un agenda ambitieux pour le développement du Continent :**

**Le Forum, auquel ont participé quelques 1500 figures politiques, exécutives, économiques et financières, a cherché à repérer les chances d'investissement dans les projets finançables, les entreprises privées africaines qui ont enregistré des taux de croissance élevés, et les projets gouvernementaux qui demandent des investissements mondiaux étrangers directs. Selon son ordre du jour, le Forum a jeté la lumière sur les projets régionaux de grande envergure et sur les réformes politiques, en mesure de motiver le secteur privé régional et de stimuler le commerce transfrontalier.**

**De plus, le Forum de 2017 a consacré un jour aux startups pionniers et aux entrepreneurs ; un jour animé par des dialogues concernant les projets commerciaux et les offres susceptibles d'attirer les financements et les partenariats en faveur des entreprises les plus créatives du Caire à Cape Town.**

**Dans une initiative, la première de son genre, des séances de dialogue au niveau présidentiel a eu lieu entre les chefs d'État africains et le chef exécutif de la Conférence, en plus de l'organisation d'une journée pour les jeunes entrepreneurs.**

**« Forum de l’Afrique 2017 » : des messages égyptiens :**

Il sera plausible de dire que la nouvelle session du Forum a adressé plusieurs messages égyptiens à l’environnement africain et au monde entier. Ces messages consistent aux suivants :

- L’Égypte appuie le processus du développement en Afrique, partant de sa qualité de force économique et de force ajoutée dans le Continent.
- À l’encontre des autres Forums (sino-africain, afro-indien ou afro-turc), ce Forum est le premier qui comprend des éléments exclusivement africains, ce qui permet la discussion des causes du Continent noir, selon une vision pure africaine et un agenda national africain précis.
- L’importance de parachever les efforts de la création de la zone franche, dont les premières étapes ont été entreprises à Charm el-Cheikh en 2015, par la déclaration de l’accord de libre échange entre les trois blocs économiques africains, à savoir la COMESA, la Communauté de développement d’Afrique australe (CDA), et la Communauté d’Afrique de l’Est (EAC).
- L’importance d’activer l’accord des trois blocs susmentionnés, auxquels adhère un total de 26 États africains, dont le nombre d’habitants s’élève à quelque 625 millions de personnes et dont le PNB arrive à 1,2 trillions de dollars. Cette étape est indispensable à la création d’une union économique africaine en 2063, d’où l’aptitude du Continent à attirer les investissements, à libéraliser le commerce interétatique, et à s’intégrer aux différentes alliances économiques.
- Le Forum 2017 baptise effectivement le rôle de l’Agence égyptienne du Partenariat pour le Développement, en tant qu’instrument politique égyptien du développement en Afrique.

- En organisant ce Forum, l'Égypte cherche à créer un état d'équilibre dans les relations économiques du Continent noir avec les partenaires internationaux classiques et les bailleurs de fonds internationaux.

**« Forum de l'Afrique 2017 » : Recommandations :**

1. Amplifier la complémentarité économique et encourager l'injection de nouveaux investissements dans nos pays africains, afin d'exhausser les taux de croissance économique et du développement.
2. Établir des projets communs, surtout dans le domaine de l'infrastructure, afin d'appuyer l'investissement et l'échange commercial entre les États du Continent.
3. Consolider le rôle du secteur privé africain au sein des organisations des investissements, afin d'accroître les taux des investissements dans le Continent d'une part et l'échange des expériences d'une autre part.
4. Mettre en œuvre des programmes qui motivent l'entrepreneuriat, et adopter les initiatives de financement, afin de majorer la participation des jeunes, qui constituent à présent la colonne vertébrale de l'économie africaine.
5. Permettre à la femme de jouer un rôle dans les activités économiques, en tant qu'agent efficace dans le processus du développement en Afrique et qu'axe principal de la stabilité économique.

**L'Agence égyptienne du Partenariat pour le Développement : instrument politique égyptien du développement en Afrique :**

L'Agence égyptienne du Partenariat pour le Développement, dont le PDG est le ministre des Affaires étrangères, a été fondée par la décision du Premier ministre N° 959 de 2013. La fondation de l'Agence a été annoncée par le président 'Abd al-Fattâh al-Sissi lors de son dis-

cours devant le 23<sup>ème</sup> Sommet de l'Union africaine à Malibu, en juillet 2014. L'ambassadeur HâzemFahmi a été alors élu secrétaire général de l'Agence.

La décision du PM a défini les missions de l'Agence, qui se charge d'assurer le support technique et les aides humanitaires aux États africains et islamiques, d'organiser des programmes de formation et des ateliers, d'expédier des experts spécialisés, de fournir les assistances techniques et humaines, et de contribuer au financement des projets de développement africains. Elle se charge également de renforcer la coopération avec l'ONU, ses agences spécialisées et les États développés dans le cadre de la coopération Nord-Sud, et de coopérer avec nombre d'États asiatiques et latins dans le cadre de la coopération Sud-Sud. À noter que ce sont les règles du fonctionnement des agences internationales du développement qui régissent le travail de l'Agence.

Depuis sa fondation, l'Agence a toujours tenu à fortifier la coopération tripartite établie et à détecter les possibilités de coopération avec nombre d'États développés et d'agences internationaux de développement. Elle a également tenu à assurer davantage de ressources et de soutien aux autres États africains en leur procurant formation et support technique, d'où la consolidation du rôle égyptien au Continent, la stimulation des contributions internationales à ces efforts et la détermination devant de la communauté internationale des besoins et des priorités de ces États.

L'Agence tâche à choisir les meilleurs centres égyptiens, qui possèdent un équipage de haut calibre et une bonne réputation régionale et internationale, pour accueillir les programmes de formation, chacun dans son champ de spécialisation. L'Organisme de la Formation des Forces armées, l'Académie de la Police, le Centre du Dr. MagdiYa'qoub pour les Maladies cardiaques à Aswân, l'Hôpital du Cancer des Enfants, le Centre du Dr. Mohammed Ghoneim pour l'Urologie et la Néphrologie à l'Université de Mansoura, le Centre national pour les Études Judiciaires, le Centre international égyptien pour l'Agriculture, le Centre des Recherches Hydrauliques, le Centre régional d'A-



**lexandrie pour la Santé et le Développement de la Femme, l'Université du Caire et celle de Suez dans le domaine médical, le Centre de l'Irrigation et des Ressources Hydriques, la Compagnie Holding de l'Électricité d'Égypte et le Centre des Études de la Langue arabe à l'Université du Caire en sont les exemples.**

**Dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud, l'Agence noue des relations tripartites avec nombre d'États et d'organismes internationaux du développement, qui ont contribué à l'organisation de programmes de formation en faveur de plusieurs États africains, dont la Banque Islamique pour le Développement, le Fonds Arabe d'Assistance technique aux pays africains, relevant de la Ligue arabe, et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA).**